

**Intervention du Chef du Gouvernement, S.E. M. Xavier Espot Zamora**

**80<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies**

New York, 26 septembre 2025

Madame la Vice-présidente,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Sur les armoiries de l'Andorre figure une devise qui incarne une profonde vérité politique et éthique : « *Virtus Unita Fortior* », la vertu unie est plus forte. Cette devise, qui guide le préambule de notre Constitution, porte en elle un message universel : la force morale et politique ne réside pas dans l'imposition, mais dans l'unité des valeurs, dans la cohérence partagée et dans la vertu collective. C'est une leçon qui dépasse les frontières et qui, aujourd'hui, est plus pertinente que jamais dans le contexte mondial que nous vivons.

Cet esprit, qui a quelque chose d'aristotélicien, nous rappelle que la vertu n'est pas un extrême, mais un juste milieu auquel on parvient à travers la raison et, surtout, pour le bien commun. La coopération internationale, lorsqu'elle est équilibrée, juste et guidée par la prudence, est une manifestation de vertu politique. Et lorsque cette vertu est partagée et organisée entre les pays, elle devient alors plus forte.

Nous n'avions jamais été confrontés à autant de défis : le changement climatique, les conflits armés ou les migrations forcées. Là où l'horizon semblait s'entrevoir, s'élèvent désormais des murs. C'est pourquoi il est temps de faire valoir, sur la scène internationale, cet esprit qui guide un pays comme le nôtre, fort de plus de sept siècles de paix. Il nous faut défendre l'essence du multilatéralisme, la raison d'être de cette organisation des Nations Unies — une organisation des peuples et pour les peuples.

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et une profonde responsabilité de m'adresser aujourd'hui à cette Assemblée générale, au nom du peuple andorran et du Gouvernement d'Andorre.

Je souhaite débuter cette intervention par une double expression de reconnaissance. D'abord, à Son Excellence Madame Annalena Baerbock, que je félicite pour son élection à la présidence de cette 80e Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions. Ensuite, je tiens à souligner que c'est un privilège pour l'Andorre d'exercer l'une des vice-présidences de cette session si symbolique.

Le thème de cette année, « Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains », nous interpelle avec force. Et pas seulement comme une déclaration d'intention, mais comme une nécessité urgente. Nous vivons une époque difficile — marquée par les conflits, la polarisation et l'incertitude. Mais c'est aussi une époque d'opportunités pour renforcer la coopération internationale, moderniser les institutions qui la soutiennent et construire collectivement des solutions durables à travers le multilatéralisme.

Huit décennies de diplomatie, de construction de la paix, d'aide au développement et de promotion des droits humains. Dans ce contexte, l'Andorre fête également trente-deux ans en tant qu'État membre de l'ONU. Une histoire plus courte, certes, mais intense, durant laquelle le multilatéralisme a été fondamental pour notre reconnaissance internationale, pour faire entendre notre voix à l'extérieur, pour notre sécurité juridique et pour notre progrès économique et social.

Depuis notre adhésion, l'engagement envers cette organisation est clair : l'Andorre défend un multilatéralisme efficace, inclusif et centré sur les personnes. Un multilatéralisme qui ne laisse personne de côté, qui écoute toutes les voix, y compris celles des petits États. Cette position a été mise en relief lors du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement

, qui s'est tenu en mai dernier dans notre pays à l'occasion des Jeux des Petits États d'Europe. De ce Sommet est née une Déclaration dans laquelle les États participants ont affirmé la nécessité de renforcer la gouvernance multilatérale, la défense du droit international, la promotion des droits humains et l'adoption de mesures conjointes pour faire face aux défis économiques, sociaux, climatiques et technologiques mondiaux. C'est dans cette perspective que nous souhaitons contribuer au renouveau des Nations Unies pour relever les défis mondiaux du XXIe siècle.

Nous ne pouvons parler de développement ni de droits humains sans évoquer également la paix et la sécurité. Le monde est confronté à une multiplication alarmante de conflits armés d'une ampleur et d'une violence inédites depuis 80 ans. La guerre en Ukraine va entrer dans la quatrième année, avec des conséquences dévastatrices pour la population civile et pour la stabilité internationale. L'Andorre réitère sa condamnation de toute violation du droit international et exprime une fois de plus son soutien ferme à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

En regardant vers le Moyen-Orient, la situation à Gaza nous frappe avec force. Le nombre de victimes civiles, la destruction des infrastructures essentielles et l'aggravation de la crise humanitaire exigent une réponse urgente de la communauté internationale. Nous exprimons notre profonde préoccupation et appelons fermement au respect du droit international humanitaire par toutes les parties.

C'est ainsi que :

- Nous condamnons sans distinction toutes les attaques contre la population civile, y compris les actes terroristes et les attaques indiscriminées.
- Nous condamnons fermement, de manière spécifique, les attaques du Hamas du 7 octobre 2023 et appelons à la libération des otages.
- Nous considérons qu'un processus de paix durable pour le conflit entre Israël et la Palestine, et dans la région du Moyen-Orient, ne peut passer que par la solution des deux États.

C'est dans cet esprit, et conformément à ces principes, que nous avons pris la décision, lundi dernier, de reconnaître l'État de Palestine.

Ce geste si nécessaire, prendra pleinement effet sur le plan diplomatique dès lors que certaines conditions seront réunies : la libération des otages, le désarmement du Hamas, ainsi que la mise en place d'un gouvernement palestinien excluant cette organisation.

L'Andorre réaffirme par ailleurs son soutien à l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). Cette agence, avec ses services d'éducation, de santé et d'assistance humanitaire, est un pilier essentiel pour la protection de millions de réfugiés palestiniens. En l'absence de solution politique, elle représente le seul soutien institutionnel garantissant un minimum de stabilité et de dignité dans la région.

En tant qu'État engagé dans le multilatéralisme, l'Andorre défend que seuls le dialogue, la diplomatie et la recherche de solutions partagées peuvent nous conduire vers une paix juste et durable.

Mesdames et Messieurs,

La fondatrice de *Save the Children*, Eglantyne Jebb, a dit que « toutes les guerres, justes ou injustes, désastreuses ou victorieuses, sont des guerres contre les enfants ». C'était il y a plus de cent ans, et malheureusement, nous n'avons toujours pas réussi à empêcher que les conflits armés laissent des séquelles indélébiles chez les filles et les garçons.

Cette année, nous commémorons le 20e anniversaire de la Résolution 1612 du Conseil de sécurité, qui a établi des mécanismes spécifiques pour protéger les enfants victimes de conflits armés. Mais, comme je l'ai rappelé, la situation est très préoccupante : l'année 2024 a enregistré le nombre le plus élevé de violations graves depuis l'adoption de cette Résolution en 2005, avec une augmentation de 25 %. Plus de 3 000 cas d'enlèvement, de recrutement forcé ou de violences sexuelles. Ce sont des données que nous ne pouvons pas considérer comme normales. Aujourd'hui, 473 millions d'enfants vivent dans des zones touchées par des conflits armés.

Junior Nzita Nsuami. Ce n'est pas le nom d'un prodige du football, ni d'une star de cinéma ; vous ne le trouverez pas dans Wikipédia, et à peine dans les moteurs de recherche.

Junior Nzita Nsuami s'est vu voler son enfance en 1996, lorsque les militaires de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo l'ont enlevé, lui et ses amis. À l'âge de 12 ans, il est devenu enfant soldat.

J'ai eu l'occasion de découvrir son témoignage à Genève, lors du lancement de la campagne « Prove It Matters », pour garantir le droit des enfants, que notre pays parraine conjointement avec Malte. Une expérience bouleversante qui doit nous faire réagir. Comment est-il possible que dans un monde qui a réalisé des progrès aussi extraordinaires, une génération d'enfants naîsse et grandisse encore marquée par la guerre ? Tout enfant a le droit d'aspirer à une vie pleine, de construire sa mémoire à partir de bons souvenirs et d'expériences enrichissantes, car dans ce monde qui progresse si vite, la seule différence entre eux et nous, c'est le lieu de naissance déterminé par le destin.

Je souhaite profiter de cette occasion pour féliciter la tâche remarquable que réalise le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. Nous avons eu le privilège de travailler avec elle pour cette cause. Je tiens également à remercier les nombreux États, représentés au plus haut niveau ce mercredi lors de l'événement parallèle à cette Conférence, pour avoir démontré que la protection des enfants dans les conflits armés nous concerne tous.

La protection des enfants ne peut se limiter aux environnements physiques. À l'ère numérique, les enfants sont confrontés à de nouveaux risques, à de nouvelles menaces, souvent invisibles. C'est pourquoi, en Andorre, nous avons créé le Centre du Bien-être Numérique et des Capacités et Compétences Numériques, et nous avons adopté le Plan de bien-être numérique pour les enfants et les jeunes, qui inclut des actions spécifiques pour protéger les mineurs dans l'environnement numérique. Tous les acteurs concernés travaillent à la mise en œuvre des actions et des outils nécessaires pour garantir le bien-être numérique de nos jeunes et, surtout, pour comprendre, avec un regard adulte, les clés qui régissent la vie des enfants et des adolescents aujourd'hui et leur apprendre un usage responsable des nouvelles technologies.

Pour renforcer ces mesures, Andorre a décidé d'adhérer à la Déclaration de New York pour la protection des enfants sur Internet. Nous défendons un environnement numérique sûr, inclusif et centré sur les droits de l'enfant. Nous collaborons avec l'UIT et d'autres agences pour garantir des cadres réglementaires et techniques en vue d'un Internet au service du développement et de la protection de l'enfance.

Les voix des femmes, malheureusement, restent encore trop souvent réduites au silence. À l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration de Pékin, nous réaffirmons notre engagement envers ce cadre global, le plus pertinent à ce jour pour promouvoir les droits des femmes, favoriser une économie permettant l'égalité des chances, améliorer l'accès à l'éducation et réduire les inégalités sociales entre femmes et hommes dans de nombreux domaines.

C'est dans ce contexte que la ministre des Affaires étrangères a participé à la réunion de haut niveau Pékin+30, où elle a réaffirmé l'engagement de l'Andorre à garantir que toutes les filles nées aujourd'hui grandissent dans un monde où leurs droits et leur leadership soient pleinement reconnus.

Dans cet esprit, nous pensons aussi que le moment est venu de voir une femme comme secrétaire générale de cette organisation.

Mesdames et Messieurs,

Il y a dix ans, l'Assemblée générale adoptait l'Agenda 2030 pour le développement durable : 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles intégrées et indivisibles dans les domaines économique, social et environnemental.

Et il y a dix ans – également depuis cette même tribune – le pape François qualifiait les ODD de « signe important d'espérance », tout en nous mettant en garde contre le risque de tomber dans un « nominalisme déclaratif », avec des déclarations solennelles et agréables, au lieu de rendre « véritablement effective la lutte contre tous les fléaux ».

Dans son encyclique *Laudato Si*, il nous invitait à réfléchir au concept d'écologie intégrale, car « la nature ne peut être conçue comme quelque chose de séparé de nous ni comme un simple environnement dans lequel nous vivons ». C'est pourquoi nos interactions avec l'environnement sont toujours liées à une dimension économique, politique, sociale, culturelle et éthique, comme le soutenait le souverain pontife.

L'Andorre a voulu donner l'exemple. Nous avons été les premiers à compléter le premier cycle de transparence renforcée dans le cadre de l'Accord de Paris et à soumettre la Troisième Contribution Déterminée au niveau National (NDC 3.0), qui rehausse notre ambition en matière d'action climatique. À l'échelle nationale, nous promouvons un modèle de développement équilibré, avec la protection de 30 % de notre territoire, car le patrimoine naturel c'est l'héritage reçu des générations passées que nous avons le devoir de préserver.

En mars 2026, nous accueillerons la 7e Réunion mondiale du Mountain Partnership sous le thème : « Des montagnes pour l'avenir : tourisme responsable, communautés prospères ». Ce sera une occasion de mettre la voix des pays de montagne au cœur des négociations mondiales sur le changement climatique et la biodiversité, pour relever ensemble les défis des zones de montagne et de leurs populations, en particulier leurs forces et leurs vulnérabilités partagées.

Le 13e Congrès mondial du tourisme de neige, de montagne et de bien-être est également un autre événement d'envergure mondiale accueilli par notre pays, pour débattre largement des modèles de tourisme et de la manière dont nous pouvons progresser vers un équilibre entre quantité et qualité, afin d'en assurer la pérennité future dans une perspective durable.

Le ministère du Tourisme et du Commerce travaille précisément en étroite collaboration avec ONU- Tourisme sur notre Loi générale du tourisme, une loi pionnière mettant l'accent sur la gouvernance, la formation du secteur, la numérisation et la durabilité.

Le changement climatique, la pression excessive sur les écosystèmes, la sur-fréquentation en haute saison, la difficulté d'accès au logement ou la dépendance économique à quelques secteurs limités, sont autant de signaux d'alerte qui nous interpellent. C'est pourquoi les lignes directrices de notre engagement vers un modèle de tourisme durable sont : limiter pour protéger, désaisonnalisier pour diversifier, atteindre une meilleure mobilité. Un engagement partagé pour faire de notre pays une référence en matière de durabilité.

Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine financier, nous soutenons l'Engagement de Séville adopté lors de la quatrième Conférence sur le financement du développement, et nous réaffirmons qu'une réforme profonde et inclusive de l'architecture financière internationale est nécessaire pour construire un système financier mondial plus juste et représentatif. Le système financier international doit être capable de répondre aux besoins des plus vulnérables, y compris les petits États et les territoires aux caractéristiques particulières. C'est dans ce sens que l'Andorre a émis des obligations vertes, sociales et durables et a créé un fonds vert pour la transition énergétique. Des politiques qui ne sont pas seulement des exemples de bonnes pratiques, mais qui démontrent aussi que, nous pouvons être un acteur pertinent dans la lutte contre le changement climatique et dans la promotion du développement durable.

Nous réaffirmons également notre engagement envers l'Aide publique au développement (APD), et nous explorons de nouvelles voies de coopération technique permettant de partager les connaissances et les bonnes pratiques de notre administration.

Nous saluons ainsi avec espoir le prochain Sommet social mondial, prévu à Doha. C'est une occasion unique de renouveler le contrat social mondial. L'Andorre y participera avec la volonté de défendre la cohésion, la solidarité intergénérationnelle et la justice sociale comme axes de transformation.

Dans le domaine de la santé, nous continuons à travailler étroitement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et avons lancé plusieurs lignes stratégiques alignées avec les recommandations internationales, notamment le renforcement des soins primaires comme pilier de l'assistance et de la détection, l'approbation d'un plan global de santé mentale et de lutte contre les addictions, la durabilité du système de santé, l'approche One Health, la lutte contre la résistance aux antibiotiques, le plan de réponse aux urgences sanitaires et l'engagement pour la numérisation de la santé.

Nous souhaitons également souligner l'importance de protéger la diversité culturelle et linguistique. Le multilinguisme n'est pas seulement une richesse symbolique : c'est une condition pour une participation réellement équitable au sein du système multilatéral. En tant que co-facilitateurs de la résolution sur le multilinguisme, nous proposons de créer une plateforme de suivi ouverte et inclusive pour établir des ponts et des synergies, et nous nous félicitons du lancement, avec le soutien de la Francophonie, d'un « Groupe d'amis du multilinguisme » aux Nations Unies.

L'expression de la diversité culturelle et donc du multilinguisme facilite le dialogue inclusif et permet de faire converger les positions et de se rapprocher des citoyens que nous servons. La diversité est une richesse et, par conséquent, nous devons continuer à promouvoir le multilinguisme, en particulier dans un contexte d'homogénéisation et de numérisation où les écarts peuvent laisser des personnes de côté.

Excellences,

L'Andorre, en tant que membre actif des Nations Unies depuis 1993, assume pleinement son engagement ferme en faveur de la paix, du dialogue, du respect du droit international et de la solidarité, en tant que principes non négociables. Il ne s'agit pas uniquement de veiller à ses propres intérêts, mais aussi d'assumer une responsabilité globale.

Rappelons que la vertu, lorsqu'elle s'unit, devient force ; et que la force, lorsqu'elle naît de la vertu, construit des mondes plus justes. Telle est la devise qui, comme je l'ai dit au début, figure sur les armoiries de l'Andorre, un pays petit par sa superficie et sa population mais grand par ses valeurs, qui a su faire de la coexistence, de la paix et de l'équilibre sa façon d'être.

Mon pays réaffirme aujourd'hui son engagement ferme envers les valeurs fondatrices de cette institution : la paix, la liberté, la justice et la dignité pour toutes et tous. Nous défendons un multilatéralisme actif, inclusif, efficace et transformateur, qui place les personnes et la planète au centre.

Nous ne pouvons pas permettre que l'indifférence paralyse l'action. Il est temps de renouveler le pacte entre les peuples et les gouvernements, entre les générations présentes et futures. Il est temps de passer des paroles aux actes.

C'est pourquoi nous quittons cette Assemblée avec une espérance renforcée et une responsabilité renouvelée. Que notre action soit cohérente avec nos paroles. Que l'avenir que nous souhaitons soit le fruit de l'engagement que nous prenons aujourd'hui.

Je vous remercie.